

DEC110577DAJ

Décision portant nomination de M. Raymond DUVAL aux fonctions de chargé de mission auprès du président

LE PRESIDENT

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le rapport du 30 janvier 2011 sur la faisabilité de la création de la fonction de correspondant informatique et libertés (CIL) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Raymond DUVAL, ingénieur de recherche, est nommé chargé de mission auprès du président du CNRS pour la constitution d'une équipe de préfiguration du correspondant informatique et liberté, à compter du 1^{er} mars jusqu'au 30 juin 2011.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} mars 2011

Alain FUCHS